

LES BOURSES



**ÉDITION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



ALLER PLUS LOIN

La Guilde est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1967.

En suscitant un élan d'audace et de générosité chez les jeunes, en accompagnant des projets engagés et culturels, elle est l'interlocutrice privilégiée de toutes celles et ceux inspirés par les histoires à écrire, au service de la communauté.

UN SOUTIEN PIONNIER

Depuis 1971, La Guilde et ses partenaires proposent chaque année des Bourses pour accompagner jeunes inventifs ou explorateurs aguerris.

Plus de 50 ans de projets calmes et fous, d'inspirations inédites, de regards originaux soutenus par une communauté d'hommes et de femmes ayant la découverte pour horizon.

2026 : UN DISPOSITIF, DEUX VOILETS

En 2026, les Bourses de La Guilde comportent deux volets, pour une dotation totale de 25 000 € :

La **Bourse Aventure** soutient en particulier les projets à visée explorative, sportive, scientifique ou écologique conjuguant dépassement de soi et service du monde. Plus de 500 personnalités en ont été lauréats depuis sa création

La **Bourse Histoire & Explorations**, lancée en 2025, vise à favoriser l'émergence de nouvelles explorations. Elle accompagne les personnes ayant un projet à dimension historique, s'attachant à comprendre le passé pour mieux construire le futur.



2027 : UNE BOURSE RÉGIONALE ENSEMBLE ?

Les Bourses 2027 ouvriront pendant la 35^e édition du festival Les Écrans de l'aventure (30 septembre - 4 octobre | Dijon - Bourgogne)

Une nouvelle Bourse en partenariat avec la Fondation de la Mer viendra soutenir les projets maritimes.

Lançons une Bourse pour le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté !

BOURSE BFC, MODE D'EMPLOI

- Vous évaluez l'enveloppe disponible pour l'organisation de la Bourse :
 - 85 % de cette enveloppe constituent la dotation
 - 60 % sont déductibles de l'impôt sur les sociétés
 - 15 % représentent les frais de gestion
 - *Exemple pour une enveloppe globale de 10 000 € :*
 - Dotation = 8 500 €
 - Frais de gestion = 1 500 €
 - Déduction fiscale = 6 000 €

=> Lancer une Bourse dotée de 8 500 € coûte donc 4 000 €

- Nous déterminons ensemble l'identité de la Bourse (nom, couleurs, partenaires, montants alloués, projets éligibles...) et les modalités de participation (calendrier, données, jury, mode de sélection...)
- Nous organisons la communication, l'appel à projets, la réception des candidatures, l'évaluation et la sélection, le suivi administratif et opérationnel
- Vous mettez en valeur votre marque et votre engagement, vous développez les énergies du territoire



FONDATION
DE LA MER



[VOTRE NOM]

DEVENIR MÉCÈNE

Pour associer son entreprise et ses équipes à des valeurs fortes : l'esprit d'initiative, le goût du dépassement, le sens de la responsabilité, le respect de l'environnement, l'amour de l'humain... Parce qu'entreprendre est une aventure totale !

LA FISCALITÉ DU MÉCÉNAT

Le mécénat est ouvert à tout type d'entreprise. Il est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du soutien, dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires.

Association reconnue d'utilité publique, La Guilde est habilitée à émettre des reçus fiscaux valant réductions d'impôts.

CALENDRIER

- Jusqu'au 10 mai : appel à projets Bourses 2026
- Juillet : annonce des lauréats 2026
- 31 juillet : finalisation du dispositif 2027
- **30 septembre - 4 octobre 2026 :**
 - **35e festival Les Ecrans de l'aventure**
 - **lancement des Bourses 2027**
- Octobre - février 2027 : appel à projets Bourses 2027
- Mars - avril : évaluation & sélection
- Mai / juin : annonce des lauréats 2027
- Juin... : Mise en œuvre & valorisation des projets lauréats

[Déposer un projet](#)



© Jean-Baptiste Loiselet, Des ailes pour la planète, Bourse Aventure 2019



© Sophie Planque & Jérémy Vaugois, Aux pays des brumes, Bourse Aventure 2022



Festival international

LES ÉCRANS DE L'AVENTURE

Dijon

En 2025



15 000 festivaliers

dont 80% originaire de BFC

- 130 bénévoles & prestataires
- 50 partenaires engagés
- 120 invités
- 2 000 scolaires sensibilisés



3 campagnes

presse & communication

90 relais

médiatiques

- > 7 000 abonnés à la lettre saisonnière
- > 11 000 print affiches & programmes
- > 18 000 visites lesecransdelaventure.com
- > 690 000 impressions social medias



111 rendez-vous

tous publics

- > 44 films programmés
- > 31 rendez-vous littéraires
- > 10 expériences nature
- > 15 animations familles & scolaires
- 2 librairies
- 5 expositions
- 7 actualités
- 12 conférences & tables-rondes
- 3 stands partenaires
- 3 cocktails et dîners pros
- 2 cérémonies officielles
- 1 comptoir du festival





CONTACT

ERIC CARPENTIER
Coordinateur Aventure
eric.carpentier@la-guilde.org
06 03 91 14 71

La Guilde rassemble des personnes engagées dans le dépassement d'elles-mêmes, le service aux autres et l'exploration du monde. Elle accompagne les volontaires internationaux, les entrepreneurs altruistes, les arpenteurs audacieux et toutes celles et ceux qui poursuivent le désir d'une grande et belle existence.



Association reconnue d'utilité publique
contact@la-guilde.org
01 43 26 97 52
www.la-guilde.org

